

---

**Restauration des sédiments de L'île aux Chats**  
**Étude d'impacts environnementaux**  
*Mémoire*

---

Présenté au BAPE

par

**Julie-Anne Chayer**  
**Geneviève Gauthier**  
**Julie Verville**

**École Polytechnique de Montréal**  
**Département CGV**  
**C.P. 6079, succ. Centre-Ville**  
**Montréal, Québec, H3C 3A7**  
**Tel. (514) 340-4711 (4962)**

## **Introduction**

Nous sommes des étudiantes à l'École Polytechnique de Montréal et nous avons fait une étude approfondie de l'étude d'impact de Honeywell dans le cadre du cours « impacts des projets sur l'environnement ».

Avant d'entreprendre l'analyse détaillée de l'étude d'impact, nous en avons lu le résumé préparé par honeywell (tecsult) et nous avons assisté à la séance d'information (30 janvier 2001). À cette étape de notre démarche, nous étions convaincues que ce projet était exempt de toute controverse.

En effet, le résumé de l'étude d'impact n'est, à toute fin pratique, qu'un outil de « vente » du projet. On y fait à peine mention de la démarche effectuée pour choisir le secteur d'intervention et la méthode de réhabilitation. Les impacts de la méthode choisie y sont également décrits en une seule page. Ce document n'est en fait qu'une caractérisation du milieu et une description du projet. La séance d'information donnée par le BAPE et le promoteur reprenait les mêmes points que ceux inclus dans le résumé de l'étude d'impact, la seule différence étant qu'Honeywell n'a même pas abordé le sujet des alternatives possibles au projet.

Nous croyons que beaucoup plus de questions auraient été posées au promoteur si le résumé de l'étude d'impact avait été conçu de façon plus objective, en incluant les points qui étaient susceptibles de soulever une controverse. L'analyse du dossier nous a permis de constater que certains éléments de l'étude d'impact, notamment aux niveaux du choix de la méthode de restauration, ne semblaient pas cohérents ou complets. Nous désirons donc présenter au BAPE certains de ces éléments.

## **Sélection de la zone d'intervention**

Notre équipe de travail remet en question le choix de la zone d'intervention. En effet, après plusieurs échantillonnages et analyses et après une caractérisation du milieu très approfondie, Honeywell finit par conclure que seule la couleur rouge des cendres de pyrite est un problème puisqu'elle entraîne un mécontentement au sein de la communauté locale. Ce raisonnement ne nous semble pas reposer sur des bases solides et nous considérons que la contamination présente dans les autres secteurs (qui, il ne faut pas l'oublier, est la responsabilité de Honeywell) mérite que l'on songe à restaurer une superficie plus grande et ce, même s'il ne semble pas y avoir présentement de lixiviation des métaux. Si ce n'est pas le cas, il faudrait au moins que Honeywell étoffe un peu l'argumentation utilisée pour restreindre le secteur d'intervention à la zone A..

Dans la partie sur les impacts sur le milieu naturel, il est mentionné que la faune ichthyenne sera privée de ses habitats de reproduction, d'alevinage et d'alimentation. Il est également mentionné que lors de la restauration du site, les aménagements tenteront de recréer les conditions qui prévalent actuellement le long des rives. Par contre, lors de la phase de construction et pendant la période dans laquelle l'équilibre naturel ne sera pas revenu sur le site, qu'advient-il des espèces qui y ont leur habitat. Ont-elles un autre endroit à proximité où aller ou encore, reviendront-ils une fois les travaux terminés.

De plus, une mesure d'atténuation pour préserver la qualité de l'eau est d'installer des barrières de turbidité. Par contre, ces barrières empêcheront-elles la faune aquatique de parvenir à son habitat ? Par ailleurs, lors de la séance d'information, nous avons demandé à Honeywell si la présence de digues permanentes autour de l'île allait nuire à la vie aquatique. Honeywell nous a répondu : Mais qu'elle vie aquatique, il n'y a rien qui vit dans la zone A ? Cette réponse nous a laissé un peu perplexe puisque nous pensions que le but était d'y restaurer justement la vie aquatique !

Également, l'étude juge les impacts sur la faune et la flore comme étant positifs et d'importance mineure et ce, à moyen ou à long terme. Mais il n'est pas fait mention de l'importance de l'impact à court terme. Ceci semble constituer une lacune majeure au niveau de l'évaluation des impacts.

Finalement, pour la flore, il est prévu de faire des semences et d'établir un habitat diversifié mais, il n'est pas fait mention si des études ont été faites pour savoir si le sol, après son remaniement, pourra accueillir une nouvelle diversité. Il n'y a donc aucune garantie qu'un des buts importants du projet : recréer des habitats aquatiques autour de l'île aux chats, ne sera respecté.

### **Conclusion**

Pour conclure, nous sommes très satisfaits de constater qu'il y aura des audiences publiques pour le projet de restauration des sédiments de l'île aux chats. En effet, ce projet d'apparence simple et sans controverse, a soulevé beaucoup de questions et de commentaires négatifs lors notre analyse de l'étude d'impact. Nous croyons qu'il est important que plusieurs des arguments et des conclusions d'Honeywell soient remis en questions et ce, dans le but de trouver la solution qui est réellement la plus avantageuse au point de vue environnemental et ce, pour la communauté locale actuelle, mais également pour les générations à venir.